

**ORGANISATION DES ECOLES, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE,
RESTAURATION SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE POUR LA PERIODE
DU 6 AU 23 AVRIL**

PETITE ENFANCE :

Les crèches municipales sont fermées.

L'accueil des enfants des personnels prioritaires (**2 parents prioritaires**), définis selon la liste du Gouvernement, sera assuré par :

- La crèche hospitalière ;
- Les crèches familiales municipales.

Cet accueil sera soumis à la présentation **d'un justificatif pour les deux parents.**

Ces dispositifs d'accueil sont mis en place pour la période du **5 avril au 23 avril 2021.**

Pour toute question et inscription contacter l'Espace Famille au 05-46-51-14-87.

ECOLES, PERISCOLAIRE, RESTAURATION SCOLAIRE :

Les écoles sont fermées du 05 au 09 avril 2021.

L'accueil des enfants des personnels prioritaires définis par la liste du Gouvernement est assuré selon les modalités suivantes :

Groupe scolaire de regroupement	Ecoles concernées
LAVOISIER	Lavoisier maternelle et élémentaire, Condorcet maternelle et élémentaire, Profit maternelle et élémentaire.
BOUCHET	Bouchet maternelle et élémentaire, Bongraine maternelle et élémentaire.
DOUMER	Doumer maternelle et élémentaire, Arcère maternelle, Massiou élémentaire, Réaumur élémentaire, Rey maternelle, Valin élémentaire.

SIMONE VEIL	Marie Pape Carpantier maternelle, Simone Veil élémentaire, Palissy maternelle et élémentaire, Beauregard maternelle et élémentaire.
GRANDES VARENNES	Grandes Varennes maternelle et élémentaire, Laleu maternelle et Marie Marvingt élémentaire, Claude Nicolas maternelle et élémentaire, Jean Bart maternelle et élémentaire, Louis Guillet maternelle et élémentaire.
BERTHELOT	Berthelot maternelle et élémentaire, Descartes maternelle et élémentaire, Loti maternelle et élémentaire, La Genette maternelle et élémentaire.

Pour les enfants des personnels prioritaires, **un accueil périscolaire** est assuré par les équipes municipales sur chacune des écoles de regroupement :

- Le matin de 7h00 à 8h35 ;
- Le soir de 16h30 à 19h00.

Pour ces enfants, **la restauration scolaire** est assurée : des repas froids seront servis et l'encadrement de la pause méridienne est assuré par les équipes municipales.

TRANSPORTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

- Le transport scolaire des Minimes (BOUCHET-BONGRAINE) : ce transport est suspendu pour la période du 05 au 09 avril ;
- Les transports périscolaires de Mireuil et de Villeneuve les Salines sont suspendus pour la période du 05 au 09 avril.

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI 07 AVRIL 2021 :

Les accueils de loisirs municipaux et associatifs sont fermés.

La Ville assurera sur les sites de **Marcelin BERTHELOT et Simone VEIL** un accueil uniquement pour les enfants des parents dont la profession est inscrite sur la liste des personnels prioritaires établie par le Gouvernement.

Modalités d'inscription :

- Par Mail : inscriptions.tve@ville-larochelle.fr
- Par téléphone : 05 46 51 14 87

Date butoir des inscriptions : **mardi 05 avril à 12h00.**

L'espace famille confirmera l'inscription **mardi 5 dans l'après-midi** au regard des justificatifs fournis par les parents.

ACCUEIL DE LOISIRS DU 12 AU 23 AVRIL :

Les accueils de loisirs municipaux et associatifs sont fermés.

La Ville assurera sur les sites de **Marcelin BERTHELOT et Simone VEIL** un accueil uniquement pour les enfants des parents dont la profession est inscrite sur la liste des personnels prioritaires établie par le Gouvernement.

Modalités d'inscription :

- Par Mail : inscriptions.tve@ville-larochelle.fr
- Par téléphone : 05 46 51 14 87

Date butoir des inscriptions : **jeudi 07 avril à 16h30.**

L'espace famille confirmera l'inscription **vendredi 08 dans la journée** au regard des justificatifs fournis par les parents.

En fonction des informations du Gouvernement ce dispositif pourrait être amené à évoluer.